

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:
AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:
USAGE RECOMMANDÉ:
RESTRICTIONS D'UTILISATION:
IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

RESINBOND CEMENT

Aucun
Ciment filaire
Aucun connu
Di-Corp
8750-53 Ave
Edmonton, AB T6E 5G2
780-440-4923
780-468-4064 (24 hr)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Toxicité aiguë, orale - Catégorie 4
Irritation oculaire - Catégorie 2B
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A
Cancérogénicité - Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1
STOT (RE) - Catégorie 1

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER

MENTION DE DANGER:

Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation des yeux.
Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
Peut causer le cancer.
Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
Provoque des lésions aux organes (poumons) à la suite d'expositions répétées ou prolongées.

CONSEIL DE PRUDENCE:

LA PRÉVENTION:

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Ne pas respirer la poussière.
Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

RÉPONSE:

EN CAS d'exposition ou de préoccupation: Consulter un médecin.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincez la bouche.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

STOCKAGE :

Magasin fermé à clé..

DISPOSITION:

Éliminer le contenu et / ou le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et / ou internationales.

Aucun connu.

AUTRES DANGERS:

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	CONCENTRATION (p/p)
Gypse (sulfate de calcium)	7778-18-9	80%
Mélamine formaldéhyde	9003-08-1	18 – 20%
Quartz, silice cristalline	14808-60-7	0.1 – 1.0%
Formaldéhyde	50-00-0	≤0.3%

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Retirez les vêtements contaminés et lavez soigneusement la zone touchée à l'eau et au savon. En cas d'irritation (ou d'eczéma) persistante, consultez un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec de l'eau tiède coulant doucement pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin lorsque la période de rinçage est terminée.

INGESTION:

Rincez la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Si une quantité importante est avalée ou si des symptômes apparaissent, consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler si le patient est inconscient, perd rapidement conscience ou convulse.

INHALATION:

Éloignez-vous de l'environnement poussiéreux. Appliquez de l'oxygène ou de la respiration artificielle si nécessaire. Si les difficultés respiratoires ou la détresse persistent, consulter un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

Provoque une irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent éprouver des larmes oculaires, des rougeurs et de l'inconfort. Les poussières peuvent irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Tousser. Inconfort dans la poitrine. Essoufflement. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Dermatite. Téméraire. Le contact avec la peau pendant le durcissement (réhydratation) peut développer lentement une chaleur suffisante qui peut causer de graves brûlures pouvant entraîner des blessures permanentes. Ne pas laisser le produit durcir autour d'une partie du corps ou permettre un contact prolongé et prolongé avec la peau. La manipulation peut provoquer une peau sèche. Une exposition prolongée peut provoquer des effets chroniques.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

Fournir des mesures de soutien générales et traiter symptomatiquement. Gardez la victime au chaud. Gardez la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Non combustible. Utiliser un support approprié pour l'emballage et les matériaux environnants.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

Aucun.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

Pendant l'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

Indisponible.
Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets doivent être portés en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Gardez le personnel inutile loin. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne pas respirer la poussière. Ne touchez pas les contenants endommagés ou les matériaux renversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Assurer une ventilation adéquate. Les autorités locales devraient être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Balayer ou ramasser le produit et le placer dans un contenant approprié pour l'élimination. Minimiser la génération et l'accumulation de poussière. Si le balayage d'une zone contaminée est nécessaire, utiliser un agent anti-poussière qui ne réagit pas avec le produit. Contenir le déversement, puis placer dans un endroit approprié récipient. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Si de grandes quantités entrent dans un cours d'eau, informez les autorités locales.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Minimiser la génération et l'accumulation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière est formée. Ne pas respirer la poussière. Ne goûte pas ou n'avale pas. Evitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez l'exposition prolongée. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Devrait être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Observez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Entreposer dans un endroit sec. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

NOM CHIMIQUE

Gypse
Mélamine formaldéhyde
Quartz, silice cristalline
Formaldéhyde

LIMITS D'EXPOSITION:

ACGIH TLV TWA = 10 mg/m³
ACGIH TVL TWA = 3 mg/m³
ACGIH TLV TWA = 0.025 mg/m³
ACGIH TLV TWA = 0.3 ppm

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS:

Utiliser une ventilation aspirante locale, une enceinte de traitement ou d'autres contrôles techniques si nécessaire pour maintenir les poussières en suspension dans l'air sous les limites d'exposition. Utilisez des méthodes humides, le cas échéant, pour réduire la production de poussière.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

Porter des masques antipoussières ou des respirateurs approuvés par NIOSH pour la poussière contenant de la silice.

PROTECTION DE LA PEAU:

Des gants imperméables sont recommandés s'il existe un trouble cutané.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques lors de la manipulation. Ne portez pas de lentilles de contact.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

Comme requis pour minimiser le contact avec la peau. S'assurer qu'un poste de lavage oculaire et une douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Poudre blanche
ODEUR:	Légère odeur de résine
SEUIL OLFACTIF:	N'est pas applicable
pH:	6 – 8
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	N'est pas applicable
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	N'est pas applicable
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable
TAUX D'ÉVAPORATION:	Indisponible
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	Indisponible
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	Indisponible
TENSION DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ RELATIVE:	2,7 g/cm ³
SOLUBILITÉ:	Partiellement soluble dans l'eau (0,2% à 20 ° C)
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	Indisponible
VISCOSITÉ:	Indisponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Réagit avec l'eau (condition normale d'utilisation).
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans des conditions normales de stockage ou d'utilisation.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
CONDITIONS À ÉVITER:	Matériaux incompatibles. Humidité. Chaleur.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Acides
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Peut inclure, sans s'y limiter: oxyde de calcium; le dioxyde de soufre.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT: 1980 mg/kg (estimé)

TOXICITÉ DES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	DL50 (ORALE)	DL50 (CUTANÉE)	LC50 (INHALATION)
Gypse	>1581 mg/kg (rat)	Indisponible	Indisponible
Mélatamine formaldéhyde	Indisponible	Indisponible	Indisponible
Quartz, silice cristalline	Indisponible	Indisponible	Indisponible
Formaldéhyde	640 – 800 mg/kg (rat)	270 mg/kg (lapin)	480 ppm/4 hr (rat)

CONTACT AVEC LE PEAU:	Un contact prolongé peut provoquer une irritation et / ou un dessèchement. Le contact avec la peau pendant le durcissement (réhydratation) peut développer lentement une chaleur suffisante qui peut causer de graves brûlures pouvant entraîner des blessures permanentes. Ne pas laisser le produit durcir autour d'une partie du corps ou permettre un contact prolongé et prolongé avec la peau. Le formaldéhyde est un sensibilisateur connu.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Cause une irritation modérée à grave.
INGESTION:	Peut être nocif en cas d'ingestion.

INHALATION:	Si saupoudré, ce produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Ce produit contient de la silice cristalline. Respirer de la poussière contenant de la silice peut ne pas causer de blessures ou de maladies visibles même si des dommages permanents aux poumons peuvent survenir. L'inhalation chronique peut causer la silicose, une maladie pulmonaire progressive, invalidante et parfois fatale. On a observé que l'exposition chronique par inhalation à du quartz de silice cristalline provoque des effets sur les ganglions lymphatiques, des effets sur les reins et des maladies auto-immunes. Le formaldéhyde est un sensibilisateur connu.
CARCINOGENICITÉ:	Contient de la silice cristalline qui, lorsqu'elle est inhalée par des sources professionnelles, est considérée comme cancérigène pour les humains par le CIRC (Classe 1) et par le NTP. L'ACGIH classe la silice cristalline, le quartz, comme cancérigène suspecté pour l'homme (A2). Le poids des preuves scientifiques entourant l'association potentielle entre le formaldéhyde et le risque de cancer pour le cancer des voies respiratoires supérieures et la leucémie est contradictoire même en présence d'une exposition importante et prolongée au formaldéhyde inhalé. Le CIRC et le NTP classent le formaldéhyde comme cancérigène en raison des cancers des voies respiratoires supérieures et de la leucémie. L'OSHA régule le formaldéhyde en tant que cancérigène potentiel pour des expositions supérieures ou égales à 0,5 ppm.
TERATOGENICITY:	Non tératogène selon les informations disponibles sur les ingrédients.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Non toxique basé sur l'information d'ingrédient disponible.
MUTAGÉNICITÉ:	Non mutagène sur la base des informations disponibles sur les ingrédients. Il a été démontré que la silice cristalline provoque des effets mutagènes dans les cellules humaines in vitro.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	L'inhalation prolongée de silice cristalline respirable peut causer une maladie pulmonaire, la silicose, le cancer du poumon et d'autres effets.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Dommages aux poumons.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	Aucune information sur le produit disponible. Gypse: CL50 (poisson) = 2980 mg / L / 96 h Résine mélamine-formaldéhyde: CL50 (daphnia pulex) = 12,13 mg / L / 48 h Quartz cristallin de silice: CL50 (danio rerio) > 10000 mg / L / (96 heures (OECD SIDS) Formaldéhyde: CE50 (daphnia pulex) = 5,8 mg / L / 48 h
PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Pas d'information disponible
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Indisponible
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Indisponible
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Indisponible

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer / incinérer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG:	Non réglementé
DOT:	Non réglementé
IATA:	Non réglementé
IMDG:	Non réglementé
NUMERO ONU:	N'est pas applicable
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	Pas un polluant marin
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Aucun connu

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Tous les ingrédients sont listés sur la DSL.
TSCA:	Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inscription.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION:	30 décembre 2025
REMPLECE :	23 mai 2018

AVIS:	Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.
-------	--